

blonde chevelure d'Arthur, et que l'enfant sentit une larme brûlante tomber sur son front :

— « Oui, celui qui vient de mourir, te parle par ma voix. Arthur, je te bénis pour le martyre, si tu dois succomber ; et si tu dois triompher, je te bénis pour la victoire. Va, fils pieux et intrépide, va rendre l'honneur à ton père, puisque tu ne peux lui rendre la vie. La piété filiale te fera orateur ; Dieu mettra des éclairs dans tes yeux et des foudres dans ta voix ; et les bourreaux de ton père viendront un jour se prosterner sur sa tombe. »

— « Maintenant, monsieur, dit Arthur à l'officier, puis-je faire mes adieux à mes camarades ? »

Sur un signe d'approbation, il s'élança dans la cour, il embrassa ses amis les plus chers, il serre la main aux autres :

— « Adieu, leur dit-il, adieu, sans doute pour jamais. Ah ! soyez toujours de bons fils, ne gâtez pas votre bonheur, vous qui pouvez en jouir. Vivez pour vos pères, moi je vais mourir pour le mien. »

NOTE HISTORIQUE.

Quelques minutes après l'enlèvement d'Arthur, M. Dorval était chez mademoiselle de Dillon.

Trois jours après, mademoiselle de Dillon avait enfin obtenu une audience du Louis XV.

Le roi apprit avec indignation qu'on avait abusé de son nom pour opprimer un enfant.

— « Quels que soient les crimes de son père, dit-il, cet enfant n'est pas coupable. »

— « Les crimes, s'écria mademoiselle de Dillon, Ah ! sire, permettez-moi de vous dire enfin ce que jusqu'à ce jour on n'a pas voulu vous laisser entendre. »

Et elle justifia M. de Lally avec tant de chaleur, que le roi fut vivement ému. Il commença à croire que son premier ministre et sa cour du parlement avaient été, ou bien égarés ou bien coupables. Il signa un ordre pour qu'Arthur fut, sur-le-champ, remis en liberté, et pour qu'on lui assurât ce qui restait de la fortune de son père. En remettant cet ordre à mademoiselle de Dillon, il avait les larmes aux yeux, et il ajouta ces paroles remarquables.

« Je veux avoir soin de cet enfant. »

Au moment où mademoiselle de Dillon allait sortir du cabinet du roi, M. de Choiseul y entra. Voici les paroles qui furent échangées entre ces trois personnages :

— Ah ! monsieur le duc, dit Louis XV d'un air grave et triste, vous avez abusé ma religion touchant le procès du malheureux Lally.

— N'en croyez rien, sire ; c'est maintenant qu'on vient de l'abuser par un échafaudage de beaux sentiments.

— Cet échafaudage, répondit mademoiselle de Dillon, serait dans tous les cas moins pesant sur ma conscience que ne l'est sur celle de certaines personnes l'échafaud où ils ont fait monter un innocent.

— Mademoiselle, la prévention vous a troublé l'esprit.

— Je désire, monsieur, que le remords ne trouble pas davantage votre sommeil.

Elle sortit.

— « Monsieur, dit Louis XV, ce ne sera pas sur moi que tombera le sang répandu. »

Puis il se retira dans l'intérieur de ses appartements.

Arthur vit donc tomber ses fers. Mademoiselle de Dillon, M. de Crillon et de Montmorency lui prodiguèrent tous les soins de la plus généreuse amitié : il ne s'occupa plus que de deux pensées, sa douleur et ses études, ou plutôt il n'en avait qu'une ; car, dans ses études, il ne se proposait qu'un seul but, celui de venger son père. Pour se rendre capable de réhabiliter sa mémoire, il voulut unir toutes les connaissances du juriconsulte à tous les talents de l'orateur.

Il y parvint ; et quand arriva l'âge où il put légalement recourir à la vengeance des lois, il supplia Louis XVI de lui permettre d'attaquer l'arrêt sous lequel avait succombé son père. Le monarque y consentit : il ne se doutait pas qu'un jour viendrait où lui aussi aurait besoin d'être défendu par l'éloquence, et où le jeune comte de Lally renouvellerait, pour sauver la vie de son roi, les efforts qu'il allait tenter pour rétablir l'honneur de son père.

« Toute la France, dit un auteur contemporain, partagea l'intérêt de cet cause, et accompagnait les pas du jeune comte de Lally avec des vœux et des applaudissements ; elle l'a, pour ainsi dire, porté dans ses bras. Dans ses discours, il a déployé l'éloquence de l'âme, qui est le premier talent de l'orateur. Son style est plein de noblesse et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive, de faire naître une grande attente et de la remplir, de diviser ses moyens avec méthode, pour les plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante ; de joindre à une logique qui brille comme la lumière, un pathétique qui embrase comme un incendie ; et, ce qui est plus rare que tout le reste, et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir, jusqu'à un certain point, cette juste indignation, qu'il n'est pas toujours permis aux malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de façon à la faire passer toute entière dans l'âme des lecteurs ; à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le secret de l'infortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde qu'il semble cacher dans le sien. »

Enfin, le jeune orateur, ayant attaqué par tous les moyens possibles l'arrêt rendu contre son père, obtint un entier succès. Après trente-deux séances, le roi, en son conseil, à l'unanimité de soixante et douze magistrats, brisa ce monument d'iniquité, et, rétablissant ainsi l'honneur du vieux général, lui rendit après sa mort un bien qu'il avait toujours préféré à la vie.

H. BARRAU.

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

IX

PREMIÈRES NOTIONS DES SCIENCES NATURELLES.

(Suite.)

L'étude du règne minéral ne commencera qu'après celle du règne végétal, car l'enfant s'intéresse moins encore aux minéraux qu'aux plantes. Un moment viendra cependant où, dans cette nouvelle branche de l'histoire naturelle, il trouvera à la fois une utile instruction et de véritables jouissances, surtout si on l'encourage à former une collection.

La recherche et la réunion des éléments d'une collection causent un singulier plaisir aux enfants, c'est celui de la découverte, de la conquête, de la propriété ; elles excitent leur activité, et leur font prendre un intérêt très vif à des objets qui par eux-mêmes seraient peu propres à attirer leurs regards.

Lors donc qu'ils auront commencé à recueillir des minéraux, ils mettront un grand zèle à en découvrir de nouveaux, et ils suivront avec plaisir les explications que vous voudrez leur donner. Le goût de ce genre d'exploration augmentera pour eux le charme de la promenade, surtout dans les contrées qui laissent voir à nu çà et là la partie solide de l'écorce du globe ; mais le pays le plus pauvre sous ce rapport leur offrira encore quelque ressource ; ils collectionneront au besoin dans le gravier de la route, dans les chantiers des tailleurs de pierre et jusque dans les débris des murailles.

Pour de jeunes enfants, de la minéralogie consiste à apprendre le nom de chaque pierre qu'ils rencontrent et à observer ses qualités sensibles ; ainsi, par exemple, on leur fera ramasser des morceaux de quartz, et on leur apprendra à les connaître intuitivement entre tous les autres minéraux ; en même temps on leur fera observer les qualités du quartz ; les différences dans la couleur et dans le degré de transparence des échantillons qu'ils auront sous les yeux amèneront à sentir la variabilité de ces caractères et la nécessité d'en trouver d'autres plus permanents ; alors on fera voir aux enfants que le quartz rayé le verre, qu'il fait feu au briquet, qu'il ne fait pas effervescence avec le vinaigre, etc. ; puis on essayera les mêmes épreuves sur un morceau de